

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-606/SG prononçant l'ouverture de la première session ordinaire 1973 de la Chambre des députés .

n° 73-606/SG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
14 avril 1973

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1973

Date du numéro
25 avril 1973

TEXTE INTÉGRAL

Est déclarée ouverte la première session ordinaire 1973 de la Chambre des députés du Territoire français des Afars et des Issas, le samedi 14 avril 1973, à 9 heures.